

CHR VERVIERS	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : DIV
	Année : 2015
	N° Fonction : 188
	Version : 1

TITRE DE LA FONCTION

PHARMACIEN-CHEF ADJOINT (H/F)

1. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

Le pharmacien-chef adjoint dépend hiérarchiquement et fonctionnellement du pharmacien-chef de service.

b) Les missions de la fonction :

En plus de ses missions de pharmacien adjoint, le pharmacien-chef adjoint assiste le pharmacien-chef de service :

- Dans la supervision des différents secteurs de la pharmacie.
- Dans la mise en place et le suivi d'indicateurs d'activité.
- Dans le suivi des projets en cours.
- Dans la supervision des nouvelles procédures de travail destinées à optimiser les performances des différents secteurs d'activité.

Il organise avec les pharmaciens adjoints le maintien des compétences du personnel des différents départements de la pharmacie.

Il supervise plus particulièrement les secteurs d'activité qui lui sont désignés par le pharmacien chef de service.

Lors de l'absence du pharmacien-chef de service, il prend la direction du service avec la collaboration des pharmaciens adjoints.

c) La gestion du personnel :

Il participe au processus d'évaluation continue des pharmaciens adjoints et des assistants en pharmacie.

Il participe si besoin au processus d'évaluation continue du technicien de surface en pharmacie et de l'agent de liaison entre la pharmacie et le bloc opératoire pour les dispositifs médicaux stériles.

Il définit l'attribution des congés des assistants en pharmacie qui sont sous sa responsabilité fonctionnelle.

Il assiste le pharmacien chef de service :

- Dans la coordination de l'équipe des pharmaciens adjoints.
- Dans la mise en place et le maintien d'un climat harmonieux et motivant, propice à la collaboration interne et externe.

d) Les compétences :

Capacité d'analyse.
Esprit d'initiative et d'anticipation.
Esprit d'équipe, sens de la collaboration.
Disponibilité et capacité d'adaptation.
Sens des responsabilités.
Gestion d'équipe et gestion des conflits.
Capacité de planification.

Compétences particulières

Maîtrise de la gestion informatique de la pharmacie hospitalière.
Maîtrise des bases de données sur le médicament.
Maîtrise des outils bureautiques.

2. Les modalités d'exercice

a) Grade

Barème

Pharmacien-chef adjoint RGBA6sp

c) Horaires : A organiser selon les besoins du service et dans le respect du règlement de travail.

3. Les conditions d'accès

Par recrutement :

- Etre titulaire d'un Master en Pharmacie, d'un Master complémentaire en pharmacie hospitalière et du certificat d'agrément de pharmacien hospitalier émis par les autorités compétentes.
- Satisfaire à l'examen de sélection.

Par promotion :

- Etre titulaire d'un Master en Pharmacie, d'un Master complémentaire en pharmacie hospitalière et du certificat d'agrément de pharmacien hospitalier émis par les autorités compétentes
- 4 ans d'ancienneté en A5sp
- Satisfaire à l'examen de promotion

4. Les atouts

- Disposer d'une expérience en tant que pharmacien hospitalier
- Disposer d'une expérience en gestion d'équipe